



TransAqua

COMMISSION
DES EAUX USÉES
DU GRAND MONCTON

GREATER MONCTON
WASTEWATER
COMMISSION

2020 RAPPORT ANNUEL



TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	3
1.1. Mission et vision	3
1.2. Historique de 1983 à ce jour	3
2. RAPPORT DU PRÉSIDENT	4
3. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	5
3.1 Aperçu sur 2020	5
3.2 Mise à jour du plan stratégique 2019-2023	6
3.3 Actifs existants et état	7
3.3.1 Réseau collecteur d'égouts	7
3.3.2 Station de pompage principale	7
3.3.3 Installation de traitement des eaux usées (ITEU)	7
3.3.4 Installation de compostage	7
3.4 Traitement des eaux usées	8
3.4.1 Conformité réglementaire	9
3.4.2 Laboratoire	10
3.5 Compostage	11
3.5.1 Accréditation du BNQ pour le compost	12
3.5.2 Certification de l'AQC	12
3.6 Ressources humaines	12
3.7 Information du public	13
3.8 Programme de travaux d'immobilisation	14
3.8.1 Mise à jour sur le Projet de modernisation des installations de traitement des eaux usées de TransAqua	14
3.8.2 Réseau collecteur	15
3.8.3 Débordements des égouts unitaires	15
3.8.4 Automatisation des installations	16
3.8.5 Modernisation de la station de pompage des eaux usées de Fox Creek	16
3.9 Durabilité énergétique	16
3.10 Réponse à la pandémie	16
4. RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE	17
5. MEMBRES DE LA COMMISSION	18
6. ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS DE 2020	19

1. INTRODUCTION

1.1 Mission et vision

MISSION

Recueillir et traiter les eaux usées de manière fiable, rentable et respectueuse de l'environnement.

VISION

Être un intendant remarquable de l'environnement, soutenant la planification régionale, le développement économique et la qualité de vie des villes de Dieppe, Moncton et Riverview.

1.2 Historique de 1983 à ce jour

La Commission d'épuration des eaux usées du Grand Moncton (CÉEUGM) a été créée par décret en 1983 après consultation des trois municipalités et du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Entre 1983 et 1995, elle a supervisé la construction, à Riverview, d'une installation de traitement des eaux usées à partir d'un procédé de traitement primaire chimique avancé, un réseau d'égouts de collecte de 34,2 km recevant plus de 80 émissaires d'eaux usées non traitées, ainsi que la construction d'un important poste de pompage et de huit postes de pompage secondaires. La CÉEUGM a commencé en 2005 la construction d'une installation de compostage dans la promenade DeLong, à Moncton, et a mis en œuvre un programme de gestion durable grâce à un système de compostage novateur.

La Commission d'épuration des eaux usées du Grand Moncton a été rebaptisée en 2014 pour devenir la Commission des eaux usées du Grand Moncton (CEUGM), avec pour nouveau nom commercial, **TransAqua**. Ce nouveau nom convient aussi bien en français qu'en l'anglais; il est plus facile à retenir et véhicule mieux ce que nous faisons, c'est-à-dire transformer (« trans ») les eaux usées (« aqua ») pour les retourner à la nature, à savoir la rivière Petitcodiac.

En raison de l'adoption, en 2012, du Règlement fédéral sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées (RESAEU-2012) en vertu de la Loi sur les pêches, le projet de modernisation des installations de traitement des eaux usées a été lancé en 2016, celui-ci ayant pour but de passer d'un procédé de traitement amélioré chimiquement à un procédé d'élimination biologique des nutriments en quatre étapes. Fin 2020, TransAqua avait dépassé la limite fédérale relative aux effluents pour les matières solides en suspension totale et se rapprochait de la limite relative à la demande biochimique en oxygène. Infrastructure Canada (subvention de 22 600 000 \$) et la Société de développement régional du Nouveau-Brunswick (subvention de 22 600 000 \$)

sont les partenaires financiers de TransAqua (45 200 000 \$) pour cet important projet. D'ici fin 2021, les effluents rejetés par TransAqua devraient être conformes aux Recommandations au sujet de la qualité des eaux utilisées à des fins récréatives au Canada.

La Commission poursuit son travail, qui consiste à traiter les eaux usées de manière hautement efficace ainsi qu'à produire un compost de la meilleure qualité qui soit grâce au recyclage des biosolides. TransAqua prend très au sérieux son travail d'intendant de l'environnement et s'engage à faire partie de la solution pour assurer la bonne santé de la rivière Petitcodiac et de son écosystème.

Le taux unitaire résidentiel reste à 210 \$ depuis 2017. En ce qui concerne les actifs devant être remplacés et nécessitant une infrastructure, il faudra effectuer en 2021 une analyse des taux à long terme pour assurer la viabilité financière, et ce sans créer de choc tarifaire.

La Commission reste un partenaire efficace pour la ville de Moncton, la ville de Dieppe et la ville de Riverview, puisque plusieurs ententes (services, partage des coûts, recouvrement des frais engagés par la Commission, rapports sur les débordements d'égouts unitaires) ont été signées. TransAqua s'est associée à ECO360 afin de faire de la publicité avec les Wildcats de Moncton et a signé une entente tripartite (TransAqua/ville de Dieppe/Aéroport international Roméo-LeBlanc du Grand Moncton - YQM) sur les liquides de dégivrage à base de glycol.

Le système de gestion informatisé de l'entretien de TransAqua fournira des données précieuses, notamment en ce qui concerne le calendrier et le coût de remplacement du matériel. Les équipes chargées de l'administration, des opérations et de l'entretien continuent à répondre aux attentes et visent à anticiper les besoins futurs dans l'intérêt des actionnaires, des contribuables et de l'environnement.



2. RAPPORT DU PRÉSIDENT

En dépit de la pandémie, le projet de modernisation des installations de TransAqua est resté, pour le conseil d'administration de la Commission et le personnel, la grande priorité de 2020. Plusieurs phases du projet sont maintenant terminées, et le chantier devrait se terminer d'ici août 2021, dans les délais et selon budget qui avaient été prévus. TransAqua a annoncé en décembre 2020 avoir satisfait aux directives fédérales sur les effluents pour les matières solides en suspension totale et être très proche de la demande biochimique en oxygène qui est exigée par la loi. Le conseil d'administration est très reconnaissant des efforts et du travail de l'équipe de direction, du personnel, des entrepreneurs ainsi que des habitants du Grand Moncton pour cette étape importante du projet de modernisation.

Le conseil d'administration et le personnel se sont également consacrés en 2020 à la poursuite des objectifs du plan stratégique qui s'articule autour des trois piliers suivants : intendance environnementale, durabilité et partenariats. Le personnel se consacre à de nombreuses initiatives liées au plan stratégique, y compris la mise en œuvre d'une stratégie régionale sur les eaux usées et les débordements d'égouts unitaires, les travaux liés à la substructure de la station de pompage de Fox Creek et la poursuite des travaux liés au plan de gestion des actifs. Ces projets permettent au conseil de rester concentré sur les objectifs du plan stratégique.

David Muir, représentant de longue date de la ville de Riverview et président de TransAqua, a pris sa retraite en 2020. Le représentant de Moncton, Bryan Inglis, a également quitté la Commission après un mandat de quatre ans. L'expérience et les connaissances de David et de Bryan manqueront à l'équipe. Ils ont été remplacés par Brenda Dore-Kidney (Moncton) et Gerald Lundquist (Riverview).

Nous conseillons aux personnes qui s'intéressent aux activités de TransAqua de lire le rapport du directeur général, qui contient beaucoup plus de détails sur le travail effectué en 2020, de même que le rapport annuel. Je tiens à remercier le conseil d'administration ainsi que le personnel pour leur travail et leur rigueur en 2020. C'est grâce à leurs efforts que TransAqua est devenue ce qu'elle est aujourd'hui, avec des installations de pointe répondant aux besoins des villes de Moncton, de Dieppe et de Riverview pour de nombreuses années à venir.

Respectueusement soumis,



Michel Desjardins
Président

3. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

3.1 Aperçu sur 2020

En ce qui concerne le projet de modernisation des installations de traitement des eaux usées de TransAqua, 2020 a été l'année la plus chargée depuis le début du chantier. Le bioréacteur d'élimination biologique des nutriments en quatre étapes, les clarificateurs secondaires et le procédé de traitement des boues ont été mis en service le 8 décembre 2020, ce qui permet maintenant à TransAqua de se conformer au règlement fédéral sur les effluents.

Consciente de la mission et de la vision de la Commission, l'équipe de gestion s'est concentrée sur les quatre objectifs du plan stratégique 2019-2023, et en particulier sur la mise à niveau des installations afin que les effluents rejetés soient, d'ici 2020, conformes aux règlements fédéraux adoptés. L'équipe de direction et son personnel de soutien ont poursuivi le travail pour lequel la Commission est réputée.

Les projets suivants ont été achevés en 2019, conformément aux objectifs du plan stratégique à long terme de TransAqua :

- TransAqua a respecté en 2020 l'ensemble des exigences prévues par la loi et opérationnelles relativement à ce qui suit : Inventaire national des rejets de polluants, rapports sur le débordement d'égouts unitaires, rapport de contrôle de la qualité à travers le SIRRE et au MEGL, rapport annuel de la CEUGM, analyse des puits de surveillance des eaux souterraines du site de compostage, analyse des échantillons d'eau de la rivière à travers AMEC/STANTEC, ainsi que visites du BNQ pour assurer la conformité du compost;
- TransAqua a collaboré avec l'Aéroport international Roméo-LeBlanc du Grand Moncton ainsi que la ville de Dieppe pour la mise en service du nouveau système de dégivrage des aéronefs.
- Outre le projet de modernisation des installations de traitement des eaux usées de TransAqua, les projets d'immobilisations menés à bien en 2020 sont la construction de la substructure de la station de pompage de Fox Creek ainsi que d'un tronçon de la conduite de refoulement le long du chemin Fox Creek et d'un petit tronçon le long du chemin Melanson.

- Le plan de mise en œuvre de la cybersécurité a été terminé, y compris le plan stratégique relatif aux TI et à la TO, et une demande de certification a été faite auprès de Cybersécurité Canada;
- Le nouveau kiosque d'information de TransAqua a été dévoilé le 19 février 2020 lors du match des Wildcats de Moncton.
- Le laboratoire a réussi l'essai d'aptitude 2020 de CALA en mars et en octobre;
- TransAqua a négocié une nouvelle structure tarifaire avec Énergie NB et s'est associée à Énergie NB pour terminer l'analyse de faisabilité relative à la récupération de la chaleur dégagée par les eaux usées;
- Le personnel de TransAqua a dépassé en 2020 son objectif en matière de sécurité en réglant 76 % des problèmes de sécurité signalés au comité mixte sur la santé et la sécurité au travail. En 2020, 19 nouveaux éléments de sécurité ont été établis, 24 étant en cours de résolution et 9 reportés à 2021;
- Le site Web de TransAqua (www.transaqua.ca) a été régulièrement mis à jour.

TransAqua tient à remercier celles et ceux qui se sont intéressés à ses activités en 2020 et qui ont profité de son programme de compost reconnu à l'échelle nationale, qui a permis en 2020 de réintroduire quelque 9 315 tonnes de compost dans les collectivités de la région.

Respectueusement soumis,



R. Kevin Rice, B.Sc., CET
Directeur général

3.2 Mise à jour du plan stratégique 2019-2023 de la CEUGM

Le plan stratégique 2019-2023 de la CEUGM s'articule autour de quatre grands axes : assurer la gestion fiduciaire, servir les parties prenantes, gérer les processus internes, promouvoir les innovations technologiques ainsi que l'apprentissage et la croissance. Nous avons donc mené à bien en 2020 un certain nombre d'initiatives stratégiques :

1

Assurer la gestion fiduciaire - Le personnel a présenté à la FCM une demande de financement de la gestion des actifs. Cette demande ne devrait pas être examinée avant mars 2021. La province du Nouveau-Brunswick a informé le directeur général que le laboratoire de TransAqua ne pouvait pas offrir ses services à l'extérieur. Le personnel a effectué une analyse de la station de distribution d'eau non potable en vrac. Selon l'analyse de rentabilité, le rendement du capital investi n'offre pas de réels avantages pour les contribuables. Le personnel effectuera en 2021 une analyse des tarifs par souci pour la viabilité financière et l'excellence des services offerts aux contribuables.

2

Servir les parties prenantes - En ce qui concerne le leadership en matière de gouvernance, trois campagnes publicitaires numériques ont été menées en 2020 : Compost, Remportez jusqu'à 1 000 \$ – Gagnez l'équivalent d'une année de paiements d'eau et d'égout, ainsi que la campagne sur l'urine, les selles et le papier hygiénique. De nouvelles feuilles d'information ont été créées pour le compostage des biosolides, le gras, l'huile et la graisse, ainsi que les broyeurs d'évier et les lingettes jetables. Un nouveau kiosque d'information publique a été mis en place, qui a permis aux municipalités de fournir des informations sur le gras, l'huile et la graisse dans les égouts, et au personnel de remettre le dépliant à ce sujet. TransAqua s'est associée à Eco360 pour faire de la publicité pendant les matchs des Wildcats de Moncton. TransAqua a collaboré avec la ville de Dieppe et l'Aéroport international Roméo-LeBlanc du Grand Moncton dans le cadre d'une nouvelle entente tripartite sur les liquides de dégivrage à base de glycol pour la protection de l'environnement. Les commissaires ont atteint l'objectif de participation aux réunions de la Commission. En raison de la pandémie, TransAqua n'a pas pu offrir de journées portes ouvertes en 2020. Le président de la Commission a tenu une réunion virtuelle avec la mairesse de Moncton, ainsi qu'une réunion virtuelle avec la mairesse de Riverview et le directeur général. Une autre réunion a eu lieu entre le conseil municipal de Riverview ainsi que président et le trésorier de la commission. Le secrétaire de la Commission a rencontré le maire de la ville de Dieppe et le directeur général.

3

Gérer les processus internes et promouvoir les innovations technologiques - Le chantier de construction du bioréacteur a été achevé quatre semaines plus tôt que prévu. Le bioréacteur, les clarificateurs secondaires et l'équipement de traitement des boues ont été mis en service le 8 décembre 2020. Le NBDECC a délivré une nouvelle autorisation d'exploitation, sachant que la demande biochimique en oxygène moyenne de la partie carbonée et les matières solides totales en suspension peuvent être non conformes jusqu'à ce que la biomasse atteigne son niveau optimal. Onze lots de compost ont fait l'objet d'un échantillonnage à des fins d'analyse; ces lots ont été jugés conformes aux exigences de la catégorie A dès le premier échantillon, ce qui correspond à l'objectif de 80 %. TransAqua s'est associée à Énergie NB pour effectuer en 2020 une analyse de faisabilité relative à la récupération de la chaleur dégagée par les eaux usées. TransAqua élaborera ce processus en 2021, qui devrait permettre de réduire jusqu'à 22 % les GES associés au traitement secondaire. En 2021, TransAqua demandera à Énergie NB de s'associer à la réalisation d'une étude de faisabilité sur l'énergie solaire. En 2021, la consommation énergétique de base du nouveau procédé de traitement secondaire sera établie, et TransAqua commencera à mesurer la réduction de la consommation d'énergie une fois le processus de récupération de chaleur mis en service. Le modèle du plan de gestion des actifs ainsi que le plan d'évaluation et d'atténuation des risques liés aux actifs seront élaborés en 2021.

4

Promouvoir l'apprentissage et la croissance - Une nouvelle entente collective a été signée, laquelle comprend une nouvelle structure de classification permettant aux exploitants de passer de la classe 1 à la classe 4. Deux étapes cruciales fournissent aux exploitants en formation de classe 3 et de classe 4 des responsabilités supplémentaires pour leur réussite à long terme. Le directeur général a procédé à une harmonisation de la structure organisationnelle pour y inclure la planification de la relève. Il s'est procuré une formation Six Sigma en ligne pour la pandémie. Le directeur général a obtenu la ceinture jaune et la ceinture verte. En 2020, la pandémie a compliqué la formation des employés, car de nombreux cours en personne n'ont pas pu avoir lieu; les formations virtuelles ont cependant, dans une certaine mesure, compensé la situation. Un certain nombre d'employés ont suivi des formations sur place et virtuelles pour le nouvel équipement lié au projet de modernisation. Certaines formations ont été offertes grâce à des conférences virtuelles. La formation d'une journée en premiers soins et en RCR a été donnée plus tard en 2020. Dans l'ensemble, la plupart des employés ont atteint le nombre minimal d'heures de formation, c'est-à-dire 40. TransAqua a fait une demande de certification auprès de Cybersécurité Canada en novembre 2020 et devrait être certifiée début 2021. TransAqua prévoit collaborer en 2021 avec l'équipe de cybersécurité de Sécurité publique Canada pour mettre de nouveaux systèmes de cybersécurité à l'essai.



3.3 Actifs existants et état

L'infrastructure de TransAqua comprend actuellement huit postes de pompage à distance, 34,2 km de collecteurs principaux et de tunnels, un poste de pompage principal et une installation de traitement des eaux usées (ITEU) situés à Riverview (Outhouse Point), ainsi qu'une installation de compostage située à Moncton, sur une propriété de 140 hectares.

3.3.1 Réseau collecteur d'égouts

Huit postes de pompage à distance permettent de pomper les eaux usées afin qu'elles soient acheminées vers l'installation de traitement des eaux usées ainsi que pour protéger les zones de faible élévation contre les inondations lorsqu'il pleut. Les 34,2 km de collecteurs principaux et de tunnels s'étendent de la chaussée, autour du carrefour giratoire, jusqu'au chemin Dover, au nord de la rivière Petitcodiac. Du côté de Riverview, le réseau s'étend de la chaussée au ruisseau Mill. L'ouvrage maître du réseau collecteur est le tunnel de 1 100 m aménagé sous le lit de la rivière entre le parc Bore et le poste de pompage principal. Il possède un diamètre de 1,6 m et se trouve à 22 m sous la surface du sol.

3.3.2 Station de pompage principale

Le poste de pompage principal, situé sur les lieux de l'installation de Outhouse Point (la propriété avait été initialement accordée à Robert Outhouse), est le cœur du réseau collecteur, c'est-à-dire là où toutes les canalisations se rejoignent, pompant continuellement en direction de l'installation de traitement des eaux usées (ITEU). La station comprend quatre pompes centrifuges verticales non engorgeables, d'une capacité nominale de 1 020 l/s et d'une hauteur de 28,7 m. La structure cylindrique descend à 30 m sous le niveau du sol et culmine à 9 m au-dessus du niveau du sol. C'est comme si on avait enterré un bâtiment de 10 étages.

3.3.3 Installation de traitement des eaux usées (ITEU)

L'installation de traitement primaire abrite l'équipement de dégrillage, quatre chambres de dessablage, l'équipement de dessablage, les stocks d'agents chimiques et l'équipement d'alimentation. Quatre clarificateurs primaires assurent la sédimentation des matières solides. Le procédé d'élimination des nutriments biologiques se produit en quatre étapes dans le bioréacteur, ce qui permet de réduire les niveaux de nitrates et de phosphore et la demande biochimique en oxygène moyenne de la partie carbonée. Le volume combiné des quatre clarificateurs primaires est de 13 millions de litres, ce qui équivaut à cinq piscines olympiques. Le bâtiment de réception des boues recueille les déchets (12 130 000 litres en 2020) des fosses septiques de la région (dans un rayon de 50 km de l'usine de traitement des eaux usées) afin de les broyer et d'en retirer les matières solides avant de les faire passer à travers des grilles fines.

Les trois premiers clarificateurs primaires (d'un diamètre de 39 mètres) ont été convertis en clarificateurs secondaires, et un nouveau clarificateur secondaire est utilisé pour assurer une décantation supplémentaire et éliminer davantage de matières solides des effluents. Le bâtiment d'assèchement abrite des centrifugeuses d'assèchement, des transporteurs à vis, des bassins de stockage et de mélange des boues, des décanteurs à tambour rotatif, des silos de chaux et de l'équipement polymère, le tout servant à transformer les sous-produits (biosolides) extraits des eaux usées en une matière première importante pour l'installation de compostage.

La première ITEU, dotée d'une capacité de 115 000 000 litres par jour, a été mise en service en 1994. La nouvelle ITEU peut traiter chaque jour de 90 000 000 à 143 000 000 (précipitations d'orage) litres par jour.



3.3.4 Installation de compostage

Le procédé de compostage utilisé par la Commission combine l'aération par le bas et un système de couverture sur trois grandes plateformes de compostage thermophile en béton. La clé du processus de compostage réside dans les proportions du mélange de biosolides et de déchets forestiers, qui comprend principalement de l'écorce et des déchets de bois. Les agents gonflants fournissent une source de carbone et sont essentiels pour assurer une bonne porosité, ce qui favorise la libre circulation de l'air et permet d'obtenir un processus aérobie complet et uniforme.

L'installation de compostage peut traiter 15 000 tonnes de biosolides mélangés à 15 000 tonnes de déchets de bois, soit en tout 30 000 tonnes par an; elle pourra de plus accueillir un plus grand volume de biosolides grâce à la mise en service du traitement secondaire en 2020.

La transformation du compost se fait sur une plateforme asphaltée adjacente. La conception assure la retenue totale de l'écoulement dû aux précipitations et à la fonte des neiges et du lixiviat généré par le lieu de compostage dans le bassin de rétention, puis l'écoulement inverse vers l'usine de traitement des eaux usées dans les égouts sanitaires à des fins de traitement.

3.4 Traitement des eaux usées

En 2020, l'ITEU a traité plus de 20 930 000 000 millions de m³ d'eaux usées, soit en moyenne 57 317 000 par jour. Avec un tel débit, il serait possible de remplir en une seule journée 23 piscines olympiques. La consommation d'électricité totale de l'usine de traitement des eaux usées a été de 5,496 MWh en 2020, avec une facture mensuelle moyenne de 51 115 \$. L'augmentation de la consommation d'électricité en 2020 est attribuable au projet de modernisation des installations de traitement des eaux usées de TransAqua, c'est-à-dire à la construction et à la mise en service des ventilateurs du bioréacteur.

Les objets de grandes dimensions et les matières solides inorganiques comme les particules de sable et de gravier sont retirés grâce au dégrillage et au dessablage. Ces solides sont ensuite transportés jusqu'à l'installation de gestion des déchets de la Commission de services régionaux du Sud-Est pour être éliminés.

Le procédé de traitement primaire amélioré actuel est conçu pour éliminer les matières solides en suspension et, dans une certaine mesure, la demande biochimique en oxygène. En 2020, le taux d'élimination des matières solides en suspension était de 69 %. La demande biochimique en oxygène (DBO) permet de mesurer la matière organique biodégradable que le procédé actuel permet d'éliminer en partie (environ 48 %). Les travaux de modernisation du procédé de traitement biologique qui sont prévus permettraient d'accroître le taux d'élimination à plus de 95 %.

Le traitement primaire induit utilise des coagulants chimiques pour augmenter la capture des solides décantables. Les boues sont asséchées dans une centrifugeuse pour en augmenter la siccité. On y ajoute ensuite de la chaux pour produire des biosolides stabilisés à la chaux. En 2020, 11 047 tonnes de biosolides contenant en moyenne 27,2 % de matières solides ont été transportées de l'ITEU vers l'installation de compostage.



Le tableau 1 ci-dessous comporte les données opérationnelles historiques sur cinq ans :

Tableau 1 : Données opérationnelles historiques de l'ITEU de 2016 à 2020

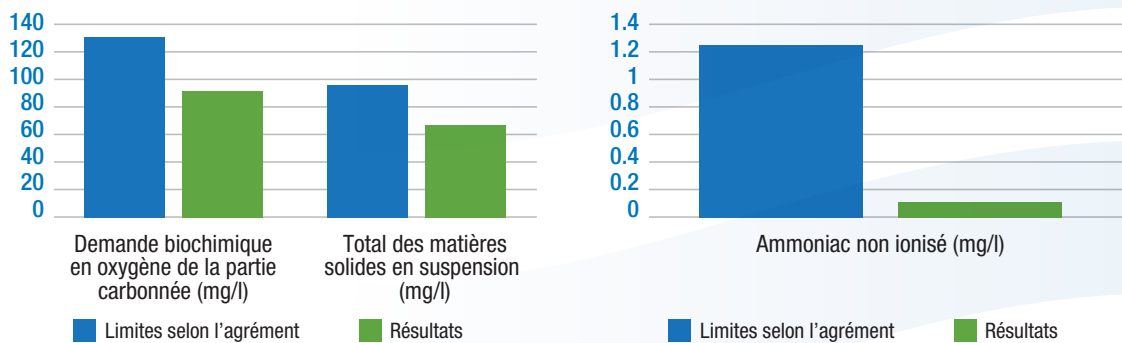
		2016	2017	2018	2019	2020
Volume annuel	m ³	22 869 117	22 814 067	25 646 213	26 055 499	20 927 197
Moyenne quotidienne	m ³ /jour	62 554	62 531	70 352	71 047	57 317
Polymère anionique	tonnes	0,7	0,7	0,6	0,7	0,6
Polymère cationique	tonnes	13,4	13,5	13,5	12,3	12
Sulfate de fer	tonnes	452,7	427,5	406,6	447,7	230,9
Chaux	tonnes	113,3	108,67	187,2	161,2	145,6
Consommation d'électricité	MWh	5 063	5 139	6 105	6 332	5 584
Biosolides (humides)	tonnes	11 311	11 128	11 183	11 188	11 047
Biosolides (secs)	tonnes	3 169	3 082	3 154	3 105	3 009
Matières solides	%	28	27,7	28,2	27,8	27,2
Précipitations	mm	995	1 052	1 360	1 334	882
Coût/m ³	\$	0,21 \$	0,19 \$	0,19 \$	0,19 \$	0,37 \$

Le coût de traitement total de 1 m³ d'eaux usées était de 0,37 \$ en 2020, par rapport à 0,19 \$ pendant de nombreuses années. En ce qui concerne nos immobilisations, des ajustements importants ont été calculés en 2020. Les actifs ont été regroupés en 2012 pour se conformer à la nouvelle législation de capitalisation des actifs. Afin de mettre en place le nouveau plan de gestion des actifs, TransAqua a embauché un entrepreneur pour dissocier les actifs mis en commun. Un examen a ensuite été effectué pour déterminer leur cycle de vie, leur existence sur le terrain et leur état. De nombreux actifs ayant un cycle de vie de 25 à 30 ans ont été regroupés avec des actifs ayant un cycle de vie d'au moins 60 ans. À la suite de l'analyse, TransAqua s'est défait de nombreux actifs ne pouvant pas être utilisés sur le terrain et a procédé à une nouvelle évaluation du cycle de vie réel d'autres actifs, représentant au total des changements de 3 297 513 \$ en durée de vie utile. En 2019, l'amortissement de TransAqua a été évalué à 2 075 099 \$, par rapport à 5 809 354 \$ en 2020. TransAqua s'est également défait d'actifs totalisant 4 667 374,54 \$, avec une valeur comptable

nette résiduelle de 880 774,52 \$. Le projet de modernisation des installations de traitement des eaux usées a entraîné des coûts de démolition de 450 993,25 \$, compensés en partie par la vente de métaux divers pour 8 914,71 \$. En décembre 2020, le directeur des finances a passé en charges plusieurs montants considérés comme étant des dépenses par rapport au capital : débris de construction (24 K), charges d'exploitation – location de toilettes et bureau pour le coordonnateur de la sécurité (57 K), honoraires professionnels pour l'étude de faisabilité, la conception préliminaire et les énoncés de conception (327 K). Il s'agit d'un exercice ponctuel où tous les actifs sont désormais comptabilisés. En raison du projet de modernisation, l'augmentation des charges d'exploitation nécessaires à la gestion des nouveaux actifs entraînera à l'avenir une augmentation des coûts de traitement des eaux usées. Le procédé de traitement secondaire des eaux usées entraînera également une augmentation des biosolides, ce qui augmentera en retour les coûts liés à leur traitement, leur transport et leur compostage.

3.4.1 Conformité réglementaire

En 2020, les effluents rejetés par TransAqua dans la rivière Petitcodiac respectaient les exigences établies par l'autorisation transitoire émise par le MEGL du Nouveau-Brunswick en novembre 2014. Cette autorisation établit les conditions relatives à la qualité des effluents qui conviennent au procédé de traitement primaire évolué qui est en place.



D'ici 2020, les rejets de TransAqua dans la rivière Petitcodiac seront conformes au Règlement fédéral sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées (RESAEU). Selon ce règlement fédéral, les effluents des installations de traitement des eaux usées ne doivent pas être à létalité aiguë et doivent satisfaire aux conditions suivantes au point de rejet final :

- la demande biochimique en oxygène moyenne de la partie carbonnée ne doit pas dépasser 25 mg/L;
- La concentration moyenne des matières solides en suspension totales dans les effluents ne doit pas dépasser 25 mg/l.
- La concentration moyenne du chlore résiduel total dans l'effluent ne doit pas dépasser 0,02 mg/l;
- La concentration maximale d'ammoniac non ionisé dans l'effluent doit être inférieure à 1,25 mg/l, exprimée sous forme d'azote (N), à 15 °C ± 1 °C.

TransAqua a mis en service, le 8 décembre 2020, un nouveau bioréacteur et des clarificateurs secondaires. Fin 2020, TransAqua était conforme à la réglementation fédérale en matière de matières solides en suspension totales dans les effluents. À la mi-janvier 2021, TransAqua devrait se conformer à la réglementation fédérale relative à la demande biochimique en oxygène moyenne de la partie carbonnée.

3.4.2 Laboratoire

Le laboratoire d'analyse des eaux usées de TransAqua se trouve dans le centre opérationnel de l'ITEU. Il produit des données essentielles qui permettent au personnel d'établir les caractéristiques des eaux usées, l'efficacité des processus et la qualité des effluents. Les procédés de traitement peuvent être modifiés et améliorés en fonction des résultats de laboratoire. La Canadian Association for Laboratory Accreditation Inc. (CALA) fournit aux laboratoires des agréments nationaux répondant à des normes rigoureuses. Dans le cadre du processus d'accréditation, les laboratoires doivent participer à des essais d'aptitude semestriels (en mars et en octobre) pour certains des paramètres suivants, qui font actuellement l'objet d'essais au laboratoire de TransAqua :

- pH et température
- Total des solides en suspension (TSS) et matières volatiles en suspension (MVS)
- Demande biochimique en oxygène moyenne de la partie carbonée (DBOC₅) sur cinq jours
- Demande chimique en oxygène (DCO)
- Ammoniac
- Azote total Kjeldahl (NTK)
- Phosphore total (PT)
- Alcalinité



Le tableau 2 présente les paramètres du programme d'évaluation de la performance ainsi que les résultats obtenus depuis le début du programme en 2016. Pour obtenir un niveau de performance satisfaisant, les résultats doivent être supérieurs à 70 %.

Tableau 2 : Résultats de l'essai d'aptitude

PARAMÈTRE	OCTOBRE 2018	MARS 2019	OCTOBRE 2019	MARS 2020	OCTOBRE 2020
Ammoniac	98	92	88	96	98
CBOD ₅	84	86	79	86	88
Total des matières solides en suspension	94	94	90	89	85
pH	88	87	90	91	92

Le laboratoire de TransAqua a participé au programme d'évaluation de la performance de CALA de 2020 et satisfait à tous les paramètres exigés. En 2018, la modernisation de l'édifice administratif, et du laboratoire, permettra à ce dernier de présenter à CALA une demande d'agrément. Selon le certificat d'autorisation

délivré à TransAqua par le gouvernement du Nouveau-Brunswick, certains paramètres doivent être analysés par un laboratoire agréé à l'échelle nationale. En obtenant son agrément, le laboratoire de TransAqua répondra aux exigences fédérales et provinciales en matière d'essais.

3.5 Compostage

Les sous-produits du traitement des eaux usées, que l'on appelle biosolides, sont un ingrédient clé du procédé de compostage de TransAqua. Jusqu'à récemment, les biosolides étaient considérés comme des « déchets » nécessitant une élimination coûteuse. Le public se rend de plus en plus compte que le compost contenant des biosolides est riche en éléments nutritifs; il est donc vu comme un produit à valeur ajoutée pouvant être utilisé de diverses manières.

Le traitement des boues à l'ITEU exige un conditionnement avec de la chaux liquide, un assèchement à haute vitesse, puis l'ajout de chaux solide. Les trois centrifugeurs ont été mises à niveau en 2020, non seulement pour prolonger leur cycle de vie de 20 ans, mais également pour accroître leur capacité de traitement des matières solides supplémentaires qui seront produites par le procédé de traitement secondaire qui a été mis en service en décembre 2020.

À leur arrivée à l'installation de compostage, les biosolides sont mélangés à des déchets végétaux composés d'écorce (provenant de scieries), de sous-produits de la foresterie réduits en poudre, de copeaux de bois et d'autres déchets végétaux. Le mélange initial est composé de deux tiers de déchets végétaux et d'un tiers de biosolides. Les biosolides sont beaucoup plus denses (plus lourds) que les déchets végétaux.

En 2020, 11 047 tonnes de biosolides traités ont été transformées en compost, ainsi que 8 392 tonnes de déchets végétaux. Le mélange

initial a produit 40 andains d'une longueur de 50 m sur la plateforme de compostage. Les andains passent au moins huit semaines sur la plateforme avec aération active, période pendant laquelle ils sont retournés trois fois. Pendant les phases initiales, les andains sont recouverts d'une couverture perméable à l'air et peuvent atteindre une température de 70°C. Ils sont ensuite placés en lots sur la plateforme de compostage, où ils sont conditionnés et où on laisse le processus de compostage suivre son cours plus lentement pendant que le compost refroidit. Ce procédé nécessite une année complète. Le compost produit en 2020 pourra donc être utilisé en 2021.

En 2020, le traitement et l'utilisation des produits ont compris l'inspection des tas (lots) de 2019 destinés à être utilisés par le grand public, les paysagistes et les municipalités locales.

Le public a pu venir chercher du compost gratuitement dans les bennes libre-service. TransAqua a agrandi la zone libre-service en 2020 en réponse aux restrictions liées à la pandémie ainsi que pour répondre à la demande future. Si les clients avaient besoin d'un petit tracteur pour charger leur camion ou remorque, les frais étaient de 15 \$ par verge cube. Le produit a été vendu aux paysagistes et fourni aux municipalités du Grand Moncton pour qu'elles s'en servent dans le cadre de leurs activités horticoles.

Le tableau 3 résume (en tonnes) l'utilisation du compost sur cinq ans. En 2020, environ 7 480 tonnes de compost et de conditionneur du sol ont été offertes au public.

Tableau 3 : Données opérationnelles historiques sur le compost, de 2015 à 2020 (en tonnes)

Clients	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Collecte par le public	4 000	5 750	5 000	5 300	5 765	6 592
Utilisateurs commerciaux	960	1 000	1 000	650	1 156	1 862
Ville de Moncton	800	40	130	100	186	220
Ville de Dieppe	200	60	60	10	60	-
Ville de Riverview	96	150	60	100	166	54
Autres municipalités					190	193
Projets communautaires (dons)	400	200	200	160	339	14
Essais, tests et promotions	400	200	150	1 500	695	-
Divers/TransAqua	400	200	200	500	205	20
Production annuelle totale de compost	7 256	7 600	7 400	8 320	8 773	9 315
Lots de compost créés	13	17	13	13	13	13
Inventaire de fin de saison	1 750	100	3 000	3 840	2 336	501

TransAqua a été contente de constater que le niveau de participation du public, des entreprises et des municipalités en 2020 n'avait jamais été aussi élevé. Pour donner une représentation visuelle des choses, cela signifie que TransAqua pourrait remplir chaque année 600 à 700

camions à benne. Une fois le procédé de traitement secondaire en service, jusqu'à 25 % de biosolides supplémentaires seront produits et transformés en compost pour être proposé au public comme produit à valeur ajoutée.

3.5.1 Accréditation du BNQ pour le compost

Les activités de l'installation de compostage de TransAqua ont été mises sur pied de sorte à être conformes aux normes du BNQ (Bureau de normalisation du Québec).



Le BNQ est une organisation d'élaboration de normes relevant du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ). Le BNQ, qui a été créé en 1961, fait partie des quatre organisations d'élaboration de normes reconnues par le Conseil canadien des normes. Il est donc membre du Système national de normes du Canada.



En 2009, la Commission a obtenu l'accréditation du BNQ pour son compost de catégorie « A ». Cette certification relève de la norme CAN/BNQ 0413-200/2016. Le niveau de certification de produit est passé à « AA » en 2011, soit le niveau de certification le plus élevé qu'il est possible d'obtenir au Canada pour du compost.

Le certificat de conformité relatif aux biosolides de TransAqua expire le 31 janvier 2021. TransAqua ne renouvellera pas ce certificat en 2021 en raison de son coût élevé (20 000 \$ par an); en outre, en raison du succès du programme de compostage, ce certificat n'est plus nécessaire. Les analyses de laboratoire sont envoyées au ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick qui, après examen, autorise la mise des lots de compost à disposition du

public en fonction de leur qualité. Les lignes directrices du Conseil canadien des ministres de l'Environnement (CCME) pour le compost de catégorie A sont presque identiques aux critères du BNQ pour le compost de type AA. La qualité des onze lots de compost créés en 2020 par TransAqua était conforme aux lignes directrices du CCME pour le compost de catégorie A, et ce à partir des premiers échantillons.

3.5.2 Certification de l'AQC

TransAqua est membre du Conseil canadien du compost (CCC) ainsi que du Programme d'assurance de la qualité du compost (PAQC). Ce conseil organise des ateliers régionaux et une conférence annuelle. Bien que le Conseil canadien du compost n'impose aucune exigence réglementaire, il a remis à TransAqua la certification d'exploitant d'installation de compostage de niveau 1.



3.6 Ressources humaines

En 2020, le personnel de TransAqua se composait de 17 employés, auxquels sont venus s'ajouter des étudiants pendant l'été. Une personne travaille à contrat en ce qui concerne la gestion des actifs et les systèmes de documents. Une personne a été embauchée en 2020, comme prévu, pour effectuer des inspections et des travaux d'entretien liés au projet de modernisation des installations de traitement des eaux usées. Une personne embauchée dans le cadre du Fonds d'emploi des jeunes a aidé à mettre à jour les manuels d'exploitation, les procédures de verrouillage et d'étiquetage du nouvel équipement ainsi qu'à créer des panneaux d'évacuation d'urgence pour les nouveaux bâtiments.

Le réseau collecteur, les postes de pompage, l'ITEU et l'installation de compostage sont sous la supervision du directeur général, qui travaille conjointement avec l'équipe de gestion et d'administration, les exploitants de l'ITEU, le service d'entretien des installations mécaniques et électriques, un technicien de laboratoire ainsi que les opérateurs d'équipement lourd à l'installation de compostage.

Outre le directeur général, l'équipe de direction se compose du directeur des finances et de l'administration (responsable de toutes les activités financières internes), du directeur des services techniques (responsable de la mise en œuvre des programmes

d'immobilisations et des activités d'ingénierie), qui a pris sa retraite en 2020 et qui a été remplacé par l'ingénieur en réseaux d'assainissement (et chef de projet) pour le nouveau poste de directeur de l'ingénierie et des opérations, ainsi que du responsable des opérations.

En 2020, la pandémie a empêché le personnel de TransAqua de suivre certaines formations. Les formations données en personne et virtuellement en 2020 sont les suivantes : sécurité (premiers soins/RCR, dispositifs antichutes, CMS, accès aux espaces clos et sauvetage); principes de base relatifs aux eaux usées; formation sur l'équipement du projet de modernisation et Lean Six Sigma (ceinture jaune et verte).

TransAqua reste membre actif de l'Association canadienne des eaux potables et usées, de l'Atlantic Canadian Water and Wastewater Association et de la Maritime Provinces Water & Wastewater Association (ACEPU et ACWWA, MPWWA), de l'Atlantic Infrastructure Management Network (AIM), de la Water Environment Federation (WEF), du Conseil canadien du compost (TransAqua est membre de son conseil d'administration) et de Conseillers en ressources humaines agréés du Nouveau-Brunswick (CRHANB).

3.7 Information du public

TransAqua joue un rôle de premier plan pour sensibiliser le public à l'importance du traitement des eaux usées pour la santé et l'environnement. Possédant d'importantes activités de parrainage, TransAqua a fait en 2020 des contributions en nature aux organismes suivants : CCGM, Réserve de biosphère de Fundy, Light-Up Riverview et diverses écoles.

TransAqua possède un site Web bilingue, www.transaqua.ca, qui sert à promouvoir sa stratégie de communication et à informer les collectivités locales sur ses activités et objectifs pour l'avenir. Le site permet de plus au public de s'inscrire pour recevoir des informations, notamment sur l'évolution du chantier de modernisation de l'usine de traitement. TransAqua participe également à des campagnes hebdomadaires sur les médias sociaux, publie un bulletin trimestriel, envoie des informations aux personnes inscrites sur sa liste de diffusion, diffuse des publicités radiophoniques avec le « Conseil de la semaine », propose des journées portes ouvertes et participe à des initiatives environnementales internationales (par exemple, 4 Océans).

Les nouvelles feuilles d'information sur le compostage des biosolides, le gras, l'huile et la graisse, ainsi que les broyeurs d'évier et les lingettes jetables ont été publiées en mars 2020. Les membres du comité technique ont fourni, à différents endroits, des informations sur le gras, l'huile et la graisse dans les égouts, et le personnel a remis la feuille d'information correspondante à des particuliers et des entreprises du quartier.

TransAqua a dévoilé son nouveau kiosque d'information publique lors du match des Wildcats de Moncton le 19 février 2020; les spectateurs ont reçu toutes les feuilles d'information. Le concours « Remportez jusqu'à 1 000 \$ – Gagnez l'équivalent d'une année de

paiements d'eau et d'égout » a eu beaucoup de succès; le nom du gagnant a été tiré au sort la troisième semaine de décembre.

Trois campagnes numériques ont été annoncées en 2020 pour le compost, le « concours Remportez jusqu'à 1 000 \$ – Gagnez l'équivalent d'une année de paiements d'eau et d'égout » ainsi que la campagne sur l'urine, les selles et le papier hygiénique.

TransAqua s'est associée à Eco360 et aux Wildcats de Moncton pour faire de la publicité dans les toilettes, le partage d'une commandite ainsi que pour participer à une activation de jeu où TransAqua peut installer son kiosque d'information publique.

En 2020, TransAqua a invité le public à s'approvisionner en compost (de qualité A et AA), soit le compost certifié de la plus haute qualité à l'installation de compostage du chemin Delong. TransAqua prévoit augmenter en 2021 ses efforts promotionnels liés au compost.

En 2020, TransAqua a fait une présentation lors d'une séance de formation donnée par le Conseil canadien du compost, envoyé des lettres de soutien à Sentinelles Petitcodiac Riverkeeper, à la Petitcodiac Watershed Alliance et à Eco360 Sud-Est pour leurs demandes au titre du Fonds en fiducie pour l'environnement, a collaboré avec Eco360 relativement à des aspects d'intérêt mutuel, ainsi qu'avec l'Aéroport international Roméo-LeBlanc du Grand Moncton dans le cadre du projet sur les liquides de dégivrage à base de glycol.



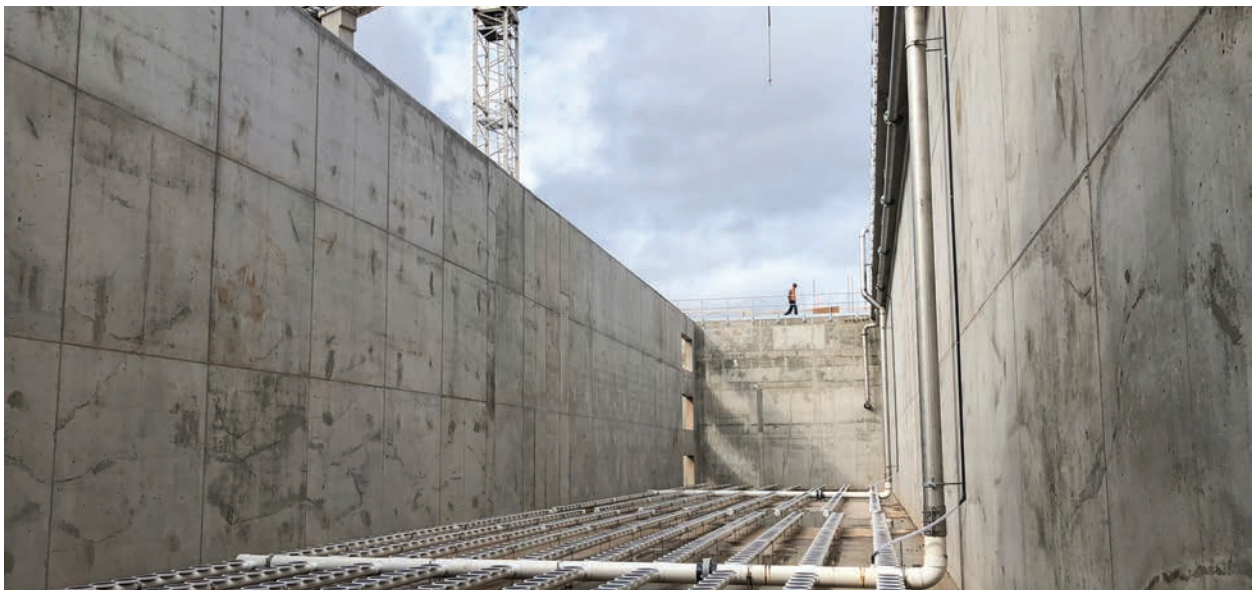
3.8 Programme de travaux d'immobilisation

3.8.1 Mise à jour sur le Projet de modernisation des installations de traitement des eaux usées de TransAqua

Afin d'harmoniser les exigences en matière de réglementation et de déclaration au niveau national, le gouvernement fédéral a adopté en juillet 2012 le Règlement fédéral sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées (RESAEU-2012) en vertu de la Loi sur les pêches. Ce règlement découle de la stratégie pancanadienne sur la gestion des rejets d'eaux usées municipales du Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME).

Le bioréacteur, le bâtiment de la soufflerie, les clarificateurs secondaires et le nouveau procédé de traitement des boues ont été mis en service le 8 décembre 2020.

La construction de la fondation du bâtiment de déchargement des matières solides a été achevée fin de 2020, et le chantier devrait se terminer d'ici mai 2021. Les travaux d'amélioration des systèmes électriques du bâtiment de désinfection par ultraviolets, du biofiltre et de la centrifugeuse commenceront au printemps 2021. Les travaux (bordures, asphalte et aménagements paysagers) et le projet devraient être achevés en août 2021.





3.8.2 Réseau collecteur

Le réseau collecteur de la Commission des eaux usées du Grand Moncton, qui fait plus de 34,2 km de long,

va du pont-jetée des deux côtés de la rivière Petitcodiac au ruisseau Mill, à Riverview, puis contourne le carrefour giratoire de Dieppe pour se rendre jusqu'au chemin Dover en longeant les digues. La majeure partie des égouts collecteurs ont été construits entre 1983 et 1990.

La Stratégie de collecte et de traitement des eaux usées durable à long terme (juin 2010) prévoit d'améliorer le transport des eaux usées afin d'assurer le maintien d'un réseau collecteur efficace et de fournir un service fiable pendant de nombreuses années.

L'installation de la nouvelle conduite de refoulement du chemin Bourque, le long du chemin Fox Creek, a été achevée en 2020, de même qu'un petit tronçon le long du chemin Melanson. TransAqua

s'associera à la ville de Dieppe afin de combiner le projet de reconstruction de la route, à Dieppe, avec l'installation de la conduite de refoulement de TransAqua le long des chemins Melanson et Bourque en 2021 et 2022.

Les futurs travaux de prolongement de l'égout collecteur devront être coordonnés de manière étroite avec les municipalités. En 2020, le comité de la stratégie régionale sur les eaux usées et les débordements d'égouts unitaires a examiné les demandes de qualifications et a envoyé le document de demande de proposition à trois firmes d'experts-conseils en génie. La Commission attribuera le projet au soumissionnaire retenu au début de 2021. Les projets actuels et futurs de TransAqua ainsi que des villes de Moncton, de Dieppe et de Riverview seront donc examinés, et les possibilités de mise en œuvre d'une stratégie efficace et abordable seront déterminées.

3.8.3 Débordements des égouts unitaires (DEU)

Une stratégie à long terme a été élaborée pour apporter une solution aux débordements d'égouts unitaires lors des épisodes pluvieux. Les quartiers les plus anciens de Moncton et certaines petites zones de Dieppe et de Riverview contribuent aux eaux usées combinées. Les volumes les plus importants proviennent des quartiers les plus anciens du centre de Moncton. Étant donné que la séparation des égouts dans les quartiers établis serait trop coûteuse, une stratégie a été élaborée pour se conformer à la nouvelle réglementation fédérale.

La Commission est tenue de surveiller les débordements d'égouts unitaires et de rendre compte chaque mois des volumes par DEU. Un rapport annuel est présenté aux organismes de réglementation fédéraux et provinciaux. La Commission utilise un logiciel de

modélisation hydraulique et les mesures réelles de l'usine pour déterminer le volume des débordements d'égouts unitaires à partir de ses différentes structures. Les données comme les précipitations horaires, les niveaux d'eau dans les stations de pompage et les écoulements par temps sec sont utilisées afin de recréer les conditions hydrauliques du réseau collecteur. Le modèle sert à déterminer le débit, la fréquence et la durée des épisodes de débordement des égouts unitaires ainsi que les rejets d'effluents traités dans la rivière Petitcodiac. Le taux de récupération actuel des débordements d'égouts unitaires est déterminé chaque année. Grâce aux initiatives des municipalités et à la mise en place, par la Commission, de structures pour ces débordements, il sera possible de mesurer l'augmentation du taux de récupération dans la durée.

3.8.4. Automatisation de l'usine

Le projet d'intégration du panneau d'alarme-incendie a pris fin en 2020. Ce panneau relie l'ensemble des bâtiments, existants et nouveaux, à un système central unique. La dernière étape, qui sera effectuée en 2021, est la suivante : lorsqu'une alarme incendie sera déclenchée, un texto sera envoyé à tous les employés et au service d'incendie de Riverview afin de préciser l'emplacement de l'alarme et de permettre une intervention plus rapide.

La séparation du système d'acquisition et de contrôle des données ainsi que des systèmes de TI a été achevée en 2020. Le plan de mise en œuvre de la cybersécurité est presque terminé, et une demande de certification a été présentée à Cybersécurité Canada.

La plupart des nouveaux équipements ont été programmés dans le système d'acquisition et de contrôle de données afin que les utilisateurs puissent recevoir des alarmes en cas de mal fonctionnement. L'établissement de connexions à l'équipement critique ainsi que de mise à niveau des systèmes se poursuit.

3.8.5 Amélioration de la station de pompage de Fox Creek

Les travaux liés à la substructure de la station de pompage de Fox Creek, à Dieppe, ont pris fin en 2020 avec l'installation de pompes

nouvelles et plus grandes début de 2021. La construction du bâtiment a commencé en septembre 2020 et devrait se terminer au printemps 2021.

3.9 Durabilité énergétique

La CEUGM a réalisé une analyse de faisabilité relative à la récupération de la chaleur dégagée par les eaux usées, en association avec le programme d'efficacité énergétique d'Énergie NB. Selon le document technique de CBCL, la CEUGM pourrait réduire sa consommation énergétique annuelle, pour le chauffage, la ventilation et la climatisation, de 610 250 kWh, et réduire de 510 tonnes équivalent CO₂ les gaz à effet de serre qu'elle émet. La consommation énergétique de base de l'usine de traitement des eaux usées de la CEUGM est d'environ 5 166 520 kWh par an et devrait se situer entre 7 000 000 et 9 000 000 kWh par an en raison du nouveau procédé de traitement secondaire biologique.

TransAqua élaborera ce processus en 2021, qui devrait permettre de réduire jusqu'à 22 % les GES associés au traitement secondaire. En 2021, la consommation énergétique de base du nouveau procédé de traitement secondaire sera établie, et TransAqua commencera à mesurer la réduction de la consommation d'énergie une fois le processus de récupération de chaleur mis en service.

TransAqua a négocié en 2020 une nouvelle structure tarifaire avec Énergie NB et demandera à Énergie NB de s'associer à la réalisation d'une étude de faisabilité sur l'énergie solaire en 2021.

3.10 Réponse à la pandémie

En 2020, la pandémie a eu des conséquences sur le fonctionnement de TransAqua. Le projet de modernisation des installations de traitement des eaux usées a été interrompu pendant trois semaines, et le personnel a élaboré et mis en œuvre une politique sur la pandémie, un protocole pour l'usine ainsi qu'un protocole pour les entrepreneurs. Des feuilles d'information sur la COVID-19 ainsi que des flèches directionnelles ont été placées dans les cages d'escalier. Des toilettes supplémentaires ainsi que des trousseaux d'urgence, y compris des équipements de protection individuelle, ont été placés dans tout le chantier à l'intention des entrepreneurs. Travail sécuritaire NB a dû approuver le plan opérationnel de TransAqua avant que les techniciens venant de

l'extérieur du Nouveau-Brunswick pour mettre en service le nouvel équipement puissent se présenter sur les lieux.

Au début de la pandémie, et à chaque fois que la zone 1 était en phase rouge, le personnel pouvant télétravailler était encouragé à le faire. Le personnel des opérations quittait immédiatement les lieux après avoir terminé les inspections, les essais et l'entretien. De nombreuses réunions, y compris l'Assemblée générale annuelle de 2019, ont eu lieu virtuellement. Des toilettes portatives et une station de lavage des mains ont été mises à disposition du public au centre de compostage. TransAqua n'a ouvert que trois des huit toilettes à compostage avec une fréquence et a augmenté la fréquence des nettoyages et fourni davantage de distributeurs de désinfectant pour les mains.

4. RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

2019-2020 a été une année difficile, notamment en raison des nombreux projets en cours : infrastructure, examen des immobilisations et audit en matière de cybersécurité. Le 31 décembre 2020, les revenus réels s'élevaient à 27 775 182 \$, alors que l'on avait prévu des revenus de 30 679 096 \$, soit un écart de 2 903 914 \$, qui est attribuable à une baisse des subventions.

Nous avons attribué 47 871 901,47 \$ à quatre projets mis en service à compter du 31 décembre : Phase 4 - Bâtiment d'assèchement et d'épaississement des boues; Phase 3A - Bioréacteur, 3B - Bâtiment de la soufflerie et 3C clarificateurs secondaires et retour des boues activées. Le projet est conforme au règlement fédéral sur les effluents. En date du 31 décembre, nous avons émis des bons de commande totalisant 80 680 016 \$ pour le projet de modernisation des installations, et pour lesquels 75 195 261 \$ ont été dépensés. En ce qui concerne les 45 201 944 M\$ engagés par Infrastructure Canada (26 601 944) et par la Société de développement régional (22 600 000) pour le projet de modernisation, nous avons reçu 37 852 954 M\$ en subventions depuis le début du projet.

En ce qui concerne nos immobilisations, des ajustements importants ont été calculés en 2020. Les actifs ont été regroupés en 2012 pour se conformer aux nouvelles normes sur la capitalisation des actifs. Afin de mettre en place le nouveau plan de gestion des actifs, TransAqua a embauché un entrepreneur pour dissocier les actifs mis en commun. La durée de vie utile et l'état des actifs ont fait l'objet d'un examen. Il a fallu procéder à une nouvelle

évaluation de certains actifs – totalisant 3 297 513 \$ – en raison de changements liés à leur durée de vie utile. À la suite de notre analyse, de nombreux actifs ont été cédés. TransAqua s'est également défait d'actifs totalisant 4 667 374,54 \$, dont la valeur comptable nette résiduelle a été radiée à 880 774,52 \$ en perte sur cession. Le projet de modernisation des installations de traitement des eaux usées a entraîné des coûts de démolition de 450 933,25 \$, compensés en partie par la vente de métaux divers pour 8 914,71 \$. Les charges d'exploitation ont dépassé de 3 517 570 \$ le budget prévu, dont 3 297 513 \$ attribuables aux modifications apportées après l'examen des immobilisations.

Nous avons également réalisé un audit de cybersécurité en vue d'améliorer la résilience et l'intégrité de nos actifs financiers et opérationnels. TransAqua fera bientôt partie des six organisations au Canada à posséder une certification de Cybersécurité Canada.

Respectueusement soumis,



Jennifer Dingman, Ph. D.

Trésorière

5. MEMBRES DE LA COMMISSION



MICHEL DESJARDINS

Représentant Moncton

Mandat se terminant en septembre 2024

- Président du conseil d'administration de la Commission
- Membre du Comité de direction

JENNIFER DINGMAN

Ph. D.

Représentante Riverview

Mandat se terminant en août 2021

- Trésorière du conseil de la Commission
- Membre du Comité des finances, de la vérification et de la gouvernance
- Membre du Comité de direction

GERALD LUNDQUIST

Représentant Riverview

Mandat se terminant en octobre 2024

- Membre de la Commission

BRENDA DORE-KIDNEY

Représentante Moncton

Mandat se terminant en septembre 2024

- Membre de la Commission

JEAN-PIERRE OUELLETTE

Représentant Dieppe

Mandat se terminant en septembre 2023

- Membre de la Commission
- Membre du Comité des finances, de la vérification et de la gouvernance

YVES GAGNON

P. Eng., D. Sc.

Représentant Dieppe

Mandat se terminant en septembre 2022

- Secrétaire du conseil d'administration de la Commission
- Membre du Comité de direction

6. ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2020

COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON

ÉTATS FINANCIERS
31 décembre 2019

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant.....	20
État de la situation financière	22
État des résultats et de l'excédent accumulé	23
État de l'évolution de l'actif financier net	24
État des flux de trésorerie.....	25
Notes complémentaires.....	26
Annexe 1 – Tableau du rapprochement de l'excédent annuel.....	31
Annexe 2 – Tableau du budget d'exploitation selon les normes.....	32

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la Commission des eaux usées du Grand Moncton

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la commission des eaux usées du grand Moncton (« la commission »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020, et les états des résultats, de l'excédent accumulé, l'état de l'évolution de l'actif financier net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la commission au 31 décembre 2020, ainsi que les états des résultats, de l'excédent accumulé, l'état de l'évolution de l'actif financier net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (« NCSP »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (« NAGR») du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la commission conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCSP, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la commission à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la commission ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la commission.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Le 18 février 2021

COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
Au 31 décembre 2020

	2020 \$	2019 \$
Actifs		
Fonds		
Exploitation	25 243 123	14 919 461
Fonds de réserve	1 051 129	173 556
Comptes débiteurs		
Général	1 241 018	946 429
TVH à recevoir	475 877	300 380
Intérêts courus à recevoir	81 035	139 874
Placements (Note 3)	15 801 967	30 963 063
	<u>43 894 149</u>	<u>47 442 763</u>
Passifs		
Comptes créditeurs et charges à payer	3 966 375	3 903 797
Retenues à payer	3 992 237	2 175 151
	<u>7 958 612</u>	<u>6 078 948</u>
Actifs nets	<u>3 5 935 537</u>	<u>41 363 815</u>
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (Note 7)	107 671 350	87 293 623
Frais payés d'avance et dépôts	262 666	206 068
	<u>107 934 016</u>	<u>87 499 691</u>
Accumulated surplus (Note 5)	<u>143 869 553</u>	<u>128 863 506</u>

Approuvé par le conseil d'administration et la direction



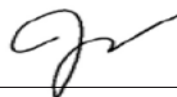
Michael Desjardins, président



Jennifer Dingman, trésorière



Kevin Rice, directeur général



Jennifer Langille, directrice des finances

Les notes complémentaires sont partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ

Exercice terminé le 31 décembre 2020

	Budget (Non-vérifié) \$	2020 Réel \$	2019 Réel \$
Revenus			
Frais d'utilisation			
Ville de Moncton	8 346 660	8 346 660	8 342 040
Ville de Dieppe	2 404 290	2 404 290	2 461 200
Ville de Riverview	1 750 350	1 750 350	1 732 920
	<hr/> 12 501 300	<hr/> 12 501 300	<hr/> 12 536 160
Subventions	16 674 109	13 755 176	14 900 015
Revenu d'intérêt (Note 2)	1 131 074	1 116 800	1 100 616
Revenu du camion de vidange et du compost	372 613	401 906	342 043
	<hr/> 30 679 096	<hr/> 27 775 182	<hr/> 28 878 834
Charges			
Usine et charges d'exploitation			
Impairment des immobilisations corporelles (Note 8)	—	3 297 513	—
Amortissement des immobilisations corporelles	3 339 559	2 511 841	2,075,099
Salaires et avantages sociaux	1 707 747	1 680 630	1,737,941
Entretien et fonctionnement	1 804 308	1 594 801	1,483,361
Perte sur vente d'immobilisations corporelles	—	1 322 793	772,802
Électricité	733 918	623 948	705 974
Servitude et taxes foncières	624 837	570 990	546 233
Assurance	189 050	203 693	178 881
Téléphone	30 271	24 964	32 737
Frais de véhicules	10 011	15 844	11 431
Génie-conseil	27 000	13 872	59 035
Divers	391 139	(883)	82 320
	<hr/> 8 857 840	<hr/> 11 860 006	<hr/> 7 685 814
Charges Général			
Honoraires professionnels et conseils	154 835	735 624	420 475
Charges de la Commission	45 822	69 083	46 041
Commercialisation et communications	94 804	54 853	65 749
Déplacements, formation et éducation	67 649	22 423	43 675
Gouvernance	26 815	21 964	20 118
Intérêts et frais bancaires	3 800	5 182	3 945
	<hr/> 393 725	<hr/> 909 129	<hr/> 600 003
Total des charges	<hr/> 9 251 565	<hr/> 12 769 135	<hr/> 8 285 817
Excédent annuel	21 427 531	15 006 047	20 593 017
Excédent accumulé – au début de l'année	—	128 863 506	108 270 489
Excédent accumulé – à la fin d'année (Note 5)	<hr/> —	<hr/> 143 869 553	<hr/> 128 863 506

Les notes complémentaires sont partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF FINANCIER NET

Exercice terminé le 31 décembre 2020

	Budget \$	2020 \$	2019 \$
Excédent annuel	21 427 531	15 006 047	20 593 017
Acquisition d'immobilisations corporelles	(10 421 249)	(27 067 855)	(26 267 338)
Impairment des immobilisations corporelles	—	3 297 513	—
Adjustment pour amortissement des immobilisations corporelles impair	—	(450 934)	—
Amortissement des immobilisations corporelles	3 339 559	2 511 841	2 075 099
Perte liés à la vente d'immobilisations corporelles	—	1 340 623	786 795
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	—	(8 915)	(13 993)
	(7 081 690)	(20 377 727)	(23 419 437)
Modification des charges constatées d'avance	26 935	(56 597)	55 533
	(7 054 755)	(20 434 325)	(23 363 904)
Modification des actifs financiers nets	14 372 776	(5,428 277)	(2 770 888)
Actifs financiers nets – au début d'année	—	41 363 814	44 134 702
Actifs financiers nets – à la fin d'année	14 372 776	35 935 537	41 363 814

Les notes complémentaires sont partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 décembre 2020

	2020 \$	2019 \$
Opérations d'exploitation		
Excédent annuel	15 006 047	20 593 017
Charges aux revenus hors trésorerie	3 297 513	—
Amortissement des immobilisations corporelles	2 511 841	2 075 099
Perte liés à la vente d'immobilisations corporelles	1 340 623	786 795
Coûts de démolition	(450 935)	—
	<hr/> 21 705 089	<hr/> 23 454 911
Variation des actifs et des passifs non monétaires		
Comptes débiteurs	(411 248)	3 305 997
Frais payés d'avance	(56 597)	55 533
Comptes créditeurs et passifs transitoires	62 578	(1 008 499)
Retenues de garantie	1 817 086	33 374
	<hr/> 23 116 908	<hr/> 25 841 316
Opérations de placement		
Produit de placements, net de celles échues	15 161 096	—
(Perte) produit de la vente d'immobilisations corporelles	(8 915)	(13 993)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(27 067 855)	(26 267 338)
	<hr/> (11 915 673)	<hr/> (26 281 331)
Variation nette de la trésorerie pendant l'exercice	<hr/> 11 201 234	<hr/> (440 015)
Trésorerie – au début d'année	<hr/> 15 093 017	<hr/> 15 533 032
Trésorerie – à la fin d'année	<hr/> 26 294 251	<hr/> 15 093 017
Trésorerie composée de :		
Fonds en banque – exploitation	25 243 123	14 919 461
Fonds en banque – fonds de réserve	1 051 129	173 556
	<hr/> 26 294 252	<hr/> 15 093 017

Les notes complémentaires sont partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 décembre 2020

1. But de la Commission

La Commission des eaux usées du Grand Moncton (la Commission) est constituée en société et exerce ses activités en vertu des dispositions de la Loi sur les municipalités et de la *Loi sur l'assainissement de l'environnement* du Nouveau-Brunswick. En tant que municipalité, la Commission est exonérée de l'impôt sur le revenu en vertu de l'article 149(1)(c) de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*.

La Commission exploite une usine de traitement des eaux usées, un réseau collecteur d'eaux ainsi qu'une installation de compostage dans la région du Grand Moncton, au Nouveau-Brunswick, et offre des services de traitement des eaux usées aux villes de Moncton, Dieppe et Riverview.

2. Résumé des principales conventions comptables

Les états financiers de la Commission ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public et tiennent compte des conventions comptables ci-dessous.

Les états financiers établis selon ces normes ciblent la position financière de la Commission et toute modification en la matière. Le bilan comprend l'ensemble des actifs et des passifs de la Commission.

Budget

Le budget contenu dans les présents états financiers a été approuvé par la Commission le 21 novembre 2019 et soumis au ministre des Gouvernements locaux. Certains chiffres du budget ont été retraités de manière à être conformes aux normes comptables pour le secteur public (NCSP).

Comptabilité par fonds

Les fonds compris dans les états financiers comprennent les fonds généraux et les fonds de capital. La Commission approuve la mise en capital de certains montants dans des fonds à des fins d'exploitation et d'immobilisations futures.

Les transferts entre fonds sont comptabilisés en tant qu'ajustements au solde du fonds concerné.

Classement des actifs

Les actifs sont classés comme des actifs financiers ou non financiers. Les actifs financiers sont constitués des éléments d'actif qui pourraient être consacrés à rembourser les dettes existantes ou à financer des activités futures et qui ne sont pas destinés à la consommation dans le cours normal des activités. Les actifs non financiers sont constitués d'éléments d'actif acquis qui, normalement, ne produisent pas de ressources servant à rembourser les dettes existantes. Par ailleurs, ils sont utilisés pour fournir des services publics, ils peuvent être consommés dans le cours normal des activités et ils ne sont pas destinés à être revendus.

Les actifs non financiers incluent les charges payées d'avance

Constataion des revenus

La Commission constate les produits tirés des frais d'utilisation, du camion de vidange et du compost lorsque ces services sont rendus ou ces produits sont vendus et que le prix est fixe et déterminable et le recouvrement est raisonnablement assuré. Le revenu d'intérêts est comptabilisé selon la comptabilité d'exercice et sont comptabilisés dans l'état des fonds en tant qu'augmentation directe au fonds capital.

COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2020

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

Constatation des revenus (suite)

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés pour la période au cours de laquelle ont eu lieu les activités donnant lieu à ces transferts, à condition que les transferts soient autorisés, que tous les critères d'admissibilité soient remplis et que des estimations raisonnables des montants puissent être faites.

Estimations comptables

La préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction établisse des estimations ayant une incidence sur les montants d'actif et de passif ainsi que sur la divulgation d'éventualités reliées aux actifs et passifs, à la date des états financiers, ainsi que sur le montant présenté des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers de la Commission sont initialement mesurés à leur juste valeur et par la suite comptabilisés au coût amorti; les intérêts sont constatés dans l'état des résultats et l'excédent cumulé est comptabilisé tel que gagné.

Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces comprennent l'encaisse et les fonds en banque qui ne sont soumis à aucune autre restriction et dont l'échéance est de trois mois ou moins à la date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé. La Commission prévoit un amortissement aux taux visant à amortir le coût des immobilisations corporelles pendant la durée de vie utile estimative. Chaque année, le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire, sur la durée de vie utile estimative, comme suit :

Centre des opérations.....	10 - 60 ans
Installations de traitement.....	5 - 60 ans
Installations de traitement.....	10 - 75 ans
Parc.....	5 - 20 ans
Matériel informatique et logiciels	3 - 5 ans

Les actifs en construction ne sont pas amortis avant d'être prêts à l'utilisation.

Congés de maladie accumulés

La Commission offre des congés de maladie qui s'accumulent à raison de 1,25 jour par mois pour les employés à temps plein. Les employés peuvent accumuler un maximum de 150 jours de congé de maladie. Au moment de la retraite, tout employé ayant accumulé des congés de maladie, recevra une indemnité égale à cinquante pour cent du taux de rémunération en vigueur immédiatement avant la date du départ à la retraite.

Les congés de maladie constituent un avantage sans capitalisation. Il n'y a donc pas d'actifs applicables. Les prestations sont versées de l'excédent accumulé lorsqu'elles arrivent à échéance. Le passif non capitalisé au 31 décembre 2020 de 174 098 \$ (2019 – 238 798 \$) est comptabilisé dans les comptes créditeurs et les charges à payer.

COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 décembre 2020

3. Placements

Voici les détails des placements détenus par la Commission :

	2020	2019
	\$	\$
Certificat de placement garanti (2.75 %, venant à échéance en novembre 2020)	—	5 053 699
Certificat de placement garanti, (2.75 %, venant à échéance en novembre 2020)	—	5 053 699
Certificat de placement garanti (2.75 %, venant à échéance en novembre 2020)	—	5 053 699
Certificat de placement garanti (2.90 %, venant à échéance en mai 2022)	5 074 661	5 074 660
Certificat de placement garanti (2.85 %, venant à échéance en septembre 2021)	5 113 653	5 113 653
Certificat de placement garanti (2.85 %, venant à échéance en septembre 2021)	5 613 653	5 613 653
	15 801 967	30 963 063

4. Avantages postérieurs à l'emploi

La Commission souscrit un REER pour la quasi-totalité de ses employés. Le régime permet de verser des cotisations correspondant à 7 % du salaire des employés. Avant le 31 décembre 2016, les employés n'avaient pas besoin de cotiser au REER pour profiter de cet avantage. Conformément à la convention collective signée le 20 mai 2016 entre la Commission et le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 5217, chaque employé cotisera annuellement un pourcentage minimal de son salaire (2017 – 2 %, 2018 – 4 %, 2019 – 6 % (pour 25 période de paie), avec la dernière paie de 2019 augmentant à 7%, et 8% par la suite). Il n'existe aucun passif non capitalisé associé à cet avantage postérieur à l'emploi.

5. Excédent cumulé

L'excédent accumulé figurant dans le bilan résulte d'un excédent des revenus sur les dépenses depuis le commencement des opérations de la Commission jusqu'à la date de fin d'année. L'excédent cumulé se compose de ce qui suit :

	2020	2019
	\$	\$
Actifs nets financiers	35 935 537	41 363 815
Actifs nets non financiers	107 934 016	87 499 691
	143 869 553	128 863 506

Les actifs financiers nets se composent des flux de trésorerie nécessaires aux opérations quotidiennes et des fonds capital détenus pour les dépenses en immobilisations futures. Les actifs non financiers comprennent les immobilisations corporelles et les charges payées d'avance que la Commission a achetées ou construites.

COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2020

6. Gestion des instruments financiers et des risques

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers de la Commission fluctuent en raison des variations des prix du marché. Il existe trois types de risques : risque de change, risque de taux d'intérêt et risque lié à d'autres prix. La Commission ne se considère pas exposée à ces risques.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle du risque que le débiteur ne sera pas en mesure de remplir ses obligations. La Commission procède à une évaluation rigoureuse de ses débiteurs avant l'octroi de crédits et surveille activement et continuellement leur santé financière. Le risque de crédit découle principalement de la trésorerie, des débiteurs et des placements. Il n'y a pas de concentration importante du risque de crédit.

Risque de liquidité

La Commission vise à avoir suffisamment de liquidités pour honorer ses obligations à leur échéance. Elle surveille ses soldes de trésorerie ainsi que l'encaisse découlant de ses activités afin de pouvoir répondre à ses besoins. En date du 31 décembre 2020, les passifs financiers les plus importants sont les créditeurs, les charges à payer et les retenues à payer.

7. Chiffres budgétés

Les chiffres du budget inclus dans les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration par l'adoption du processus de budgétisation annuelle. Aucun ajustement n'a été apporté aux chiffres budgétisés approuvés tels qu'ils sont présentés dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé. Le budget présenté dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé n'est pas vérifié

COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2020

8. Tableau des immobilisations corporelles

	Foncier \$	Centre des opérations \$	Installation de traitement \$	Système de collecte \$	Parc \$	Materiel Informatique et logiciels \$	Actifs en construction \$	Total \$
COÛT								
Solde –								
Début de l'année	558 367	3 685 554	67 186 422	34 386 679	1 325 590	218 217	30 265 327	137 626 155
Ajouts nets pendant l'année	—	71 167	48 214 761	206 935	112 298	146 442	—	48 751 605
Cessions pendant l'année	—	(50 504)	(3 222 972)	(1 382 210)	(9 200)	(2 488)	(21 683 747)	(26 351 122)
Solde –								
Fin d'année	558 367	3 706 217	112 178 211	33 211 404	1 428 688	362 172	8 581 580	160 026 638
AMORTISSEMENT CUMULÉ								
Solde –								
Début de l'année	—	1 331 645	33 169 417	14 970 335	704 185	156 952	—	50 332 534
Amortissement pendant l'année	—	144 919	1 353 141	689 700	235 005	89 076	—	2 511 841
Impairment pendant l'année	—	(73 976)	2 829 556	377 975	163 958	—	—	3 297 513
Cession d'amortissements cumulés	—	(50 504)	(3 097 351)	(628 613)	(9 200)	(932)	—	(3 786 600)
Solde –								
Fin d'année	—	1 352 084	34 254 762	15 409 397	1 093 948	245 096	—	52 355 288
Valeur comptable nette des immobilisations 2019	558 367	2 353 910	34 017 005	19 416 343	621 405	61 265	30 265 328	87 293 621
Valeur comptable nette des immobilisations corporelles 2020	558 367	2 354 133	77 923 449	17 802 007	334 740	117 076	8 581 580	107 671 350

9. Tableaux supplémentaires

Le ministère des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick a demandé certaines informations, à des fins de surveillance, en plus des normes comptables canadiennes pour le secteur public. La Commission se conforme à ces exigences sur les pages suivantes.

COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT DE L'EXCÉDENT ANNUEL - ANNEXE 1

Exercice terminé le 31 décembre 2020

	Fonds de fonctionnement \$	Fonds de capital \$	Total \$
Excédent annuel 2020	7 295 331	7 710 716	15 006 047
Ajustements à l'excédent annuel pour les besoins de financement			
Second excédent de l'exercice précédent	3 398 740	—	3 398 740
Transfert d'exploitation à capital	(8 407 260)	8 407 260	—
Ajustement total excédent annuel 2020	(5 008 520)	8 407 260	3 398 740
2020 – Excédent annuel	2 286 811	16 117 976	18 404 787

COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE - ANNEXE 2
Exercice terminé le 31 décembre 2020

	Fonds de fonctionnement \$	Amortissement \$	Fonds de capital \$	Total \$
REVENUS				
Frais d'utilisation				
Ville de Moncton	8 346 660	—	—	8 346 660
Ville de Dieppe	2 404 290	—	—	2 404 290
Ville de Riverview	1 750 350	—	—	1 750 350
Subventions	—	—	16 674 109	16 674 109
Intérêts et divers	372 613	—	1 131 074	1 503 687
	12 873 913	—	17 805 183	30 679 096
Charges				
Usine et charges d'exploitation				
Servitude et taxes fonciers	624 837	—	—	624 837
Salaires et avantages sociaux	1 707 747	—	—	1 707 747
Amortissement des immobilisations corporelles	—	3 339 559	—	3 339 559
Électricité	733 918	—	—	733 918
Téléphone	30 271	—	—	30 269
Assurance	189 050	—	—	189 050
Entretien et fonctionnement	1 804 308	—	—	1 804 306
Génie-conseil	27 000	—	—	27 000
Frais de véhicules	10 011	—	—	10 011
Divers	391 139	—	—	391 139
	5 518 281	3 339 559	—	8 857 836
Charges général				
Commercialisation et communications	94 804	—	—	94 804
Dépenses de la Commission	45 822	—	—	45 822
Déplacements, formation et éducation	67 649	—	—	67 648
Gouvernance	26 815	—	—	26 815
Intérêts et frais bancaires	3 800	—	—	3 800
Honoraires professionnels et conseils	154 835	—	—	154 835
	393 725	—	—	393 724
Charges total	5 912 006	3 339 559	—	9 251 563
Sous-total excédentaire	6 961 907	(3 339 559)	17 805 183	21 427 531
Services financiers				
Second excédent de l'exercice précédent	3 304 879	—	3 304 879	—
Transfert du fonds d'exploitation au fonds de capital	(10 266 786)	—	(10 266 786)	—
	(6 961 907)	—	(6 961 907)	—
Excédent annuel	—	(3 339 559)	10 843 276	21 427 531

7. Rapport des auditeurs indépendants pour 2019

Tableau des demandes de réclamation des dépenses de capital fédérales et provinciales

COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON

31 décembre 2020

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS	34
TABLEAU DES DEMANDES DE REMBOURSEMENT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS FÉDÉRALES ET PROVINCIALES.....	36
NOTE COMPLÉMENTAIRE.....	36

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'intention de la direction de la commission des eaux usées du Grand Moncton

Deloitte S.E.N.C.R.L/s.r.l.
816 rue Main, bureau 500
Case postale 6549
Moncton (Nouveau Brunswick)
E1C 1E6 Canada
Tél. : 506-389-8073
Télec. : 506-632-1210
www.deloitte.ca

Opinion

Nous avons effectué l'audit du tableau des dépenses en immobilisations fédérales et provinciales de la commission des eaux usées du grand Moncton (« la commission »), au 31 décembre 2020 (appelés collectivement le « tableau »).

À notre avis, l'information financière présentée dans le tableau de la commission au 31 décembre 2020 a été préparée, dans tous les aspects significatifs, conformément aux descriptions dans la note 1.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (« NAGR ») du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit du tableau » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la commission conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit du tableau au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations- Référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la note 1 afférente au tableau, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Le tableau a été préparé afin de permettre à la Commission de répondre aux exigences de la Commission de développement régional (« SDR ») et à Infrastructure Canada (« IC »). En conséquence, il est possible que le tableau ne puisse se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard du tableau

La direction est responsable de la préparation du tableau conformément à la note 1, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un tableau exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation du tableau, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la commission à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Commission ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Commission.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit du tableau

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que le tableau est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs du tableau prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que le tableau comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Commission.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Commission à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans le tableau au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Commission à cesser son exploitation.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés

Le 18 février 2021

COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON

TABLEAU DES DEMANDES DE REMBOURSEMENT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS FÉDÉRALES ET PROVINCIALES Au 31 décembre 2020

Réclamation n°	Date de la réclamation	Période couverte	Total des coûts admissibles	Réclamation à la province	Province Total pour le projet	Réclamation au fédéral	Fédéral Total pour le projet	Total Réclamation
Solde de réclamation, début d'année					12 258 160		8 825 775	
2020-33	31 janvier 2020	1 jan - 31 jan 2020	2 014 602	503 648	11 754 512	670 402	8 155 373	1 174 050
2020-34	26 février 2020	1 fev - 29 fev 2020	2 972 039	743 007	11 011 505	991 675	7 163 698	1 734 682
2020-35	17 mars 2020	1 mars - 14 mars 2020	692 455	173 113	10 838 392	230 818	6 932 880	403 931
2020-36	30 avril 2020	15 mars - 30 avr 2020	1 232 621	308 153	10 530 239	410 874	6 522 006	719 027
2020-37	28 mai 2020	1 mai - 31 mai 2020	1 609 818	402 452	10 127 787	536 575	5 985 431	939 027
2020-38	30 juin 2020	1 juin - 30 juin 2020	1 589 952	397 486	9 730 301	529 984	5 455 447	927 470
2020-39	30 juillet 2020	1 juil - 31 juil 2020	2 021 371	505 340	9 224 961	673 790	4 781 657	1 179 130
2020-40	1 septembre 2020	1 août - 31 août 2020	1 860 453	465 111	8 759 850	620 714	4 160 943	1 085 825
2020-41	28 septembre 2020	1 sep - 30 sep 2020	2 506 779	627 642	8 132 208	836 860	3 324 083	1 464 502
2020-42	29 octobre 2020	1 oct - 31 oct 2020	1 690 981	422 743	7 709 465	563 660	2 760 422	986 403
2020-43	29 novembre 2020	1 nov - 30 nov 2020	3 331 568	832 888	6 876 577	1 110 523	1 649 900	1 943 411
2020-44	30 décembre 2020	1 déc - 31 déc 2020	2 018 459	504 614	6 371 963	672 820	977 080	1 177 434
Solde de réclamation, fin d'année					6 371 963		977 080	
Total des frais de réclamation fiscale			23 541 097	5 886 197		7 848 695		13 734 892

La note complémentaire est partie intégrante du présent tableau.

NOTE COMPLÉMENTAIRE 31 décembre 2020

1. Description de la commission

Le tableau de la Commission est préparé conformément aux exigences énoncées au paragraphe 9(b) des ententes de contribution de la Société de développement régional (« SDR ») et d'Infrastructure Canada (« IC »).



355, chemin Hillsborough
Riverview N.-B. E1B 1S5
Canada

Tél. : 506-387-7977
Télec. : 506-387-7389
information@transaqua.ca
www.transaqua.ca